

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire des membres du conseil de la ville de Danville, tenue le 23 janvier 2013 à 19h00, à la salle du conseil sise au 150 rue Water, Danville, à laquelle assistent les conseillers :

Siège numéro 1:	Francine Labelle Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde (arrivé à 19h06)
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette (arrivée à 19h06)

Sous la présidence de M. Jacques Hémond, maire, tous membres du conseil et formant quorum.

Directeur général et secrétaire-trésorier intérimaire : M. Bertrand Fréchette
Greffière : Mme Danielle Lafrenière

Présence de 6 citoyens.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1.- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.- Procès-verbal - Adoption
 - Séance régulière du 04 décembre 2012
 - Séance extraordinaire du 12 décembre 2012
 - Séance extraordinaire du 20 décembre 2012 à 19h00
 - Séance ordinaire du 07 janvier 2013
- 3.- Administration
 - Implantation d'un conseil sans papier
 - Demande d'aide financière – Tournoi Connie Dion
- 4.- Gestion de personnel
 - Convention collective des employés syndiqués (lettre d'entente n° 2 amendée)
 - Création d'un poste cadre d'un(e) directeur(trice) général(e) adjoint(e) et secrétaire-trésorier(ère) adjoint(e)
 - Création d'un poste cadre d'un(e) directeur(trice) des travaux publics
 - Création d'un poste cadre d'un(e) directeur(trice) des loisirs et chargé(e) de projet
 - Embauche d'un technicien en urbanisme
- 5.- Service des incendies de Danville
 - Présentation et création d'un poste cadre de préventionniste
- 6.- Hygiène du milieu
 - Eau souterraine – Présentation de Copernic
 - Gestion des cours d'eau – Travaux ruisseau Landry – Avis de motion
 - Équipement de sécurité – Soumission Acklands Grainger inc.
 - Écocentre de Danville – Approbation de l'esquisse (panneau de 8' x 16')
- 7.- Loisirs et culture
 - Dépôt du rapport de l'OTJ 2012

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 JANVIER 2013

8.- Varia

- Déblayage des trottoirs
- Grant Thorton – Date à déterminer
- Charte de Danville Times
- Route 116 – Prolongement jusqu'aux condos industriels
- Bâtiment coin des rues Daniel-Johnson & Grove – À titre informatif
- Pacte rural – Surface multifonctionnelle

Période de questions du public

Levée et/ou ajournement de la séance

Avant que ne soit ouverte officiellement la présente séance, nous assistons à deux (2) présentations : l'une de Copernic concernant les eaux souterraines qui est identifiée au point 6 de l'ordre du jour; ainsi qu'à la présentation du dépôt du rapport de l'OTJ 2012 identifié au point 7 de l'ordre du jour et dont les résumés de chacune des interventions suivent ici-bas.

Copernic – Début de la présentation à 19h00 : Représentée par Mme Karine Dauphin et M. Sylvain Gagné, chargés de projet :

Les gens de Copernic nous informent que leur projet est financé à 80 % par le MDDEP et 20 % par les régions.

Leur but premier de ladite présentation est de vérifier s'il peut y avoir un partenariat avec la ville de Danville dans un premier temps afin de s'informer s'il existe des études caractérielles hydrologiques des eaux souterraines, avec demande d'utiliser et de dilvuguer les données desdites études ainsi que d'intégrer ces données sur le portail en ligne du MDDEP. Une copie du projet d'entente à intervenir sera transmise sous peu au conseil municipal.

Dans un deuxième temps, il est demandé l'autorisation de procéder à des forages de profondeur standard de 100 pieds dans le roc et de vérifier la vitesse de l'écoulement des eaux.

Fin de la présentation à 19h26 et il est convenu de reporter ce point en atelier de travail à une date ultérieure.

OTJ – Début de la présentation à 19h30 - Présentation du rapport 2012 : Représentée par Mme Marie-Soleil Comeau et Mme Carole Bédard :

Mme Bédard remet au membres du conseil un rapport très détaillé concernant les activités 2012. Ledit rapport contient les informations et recommandations suivantes :

- Les inscriptions; les horaires; les activités spéciales; les sorties et leurs coûts; les cours de natation et ses recommandations; la levée de fonds; le service de garde; les modifications; les éléments à considérer; le service de piscine et ses recomnadaions; un rapport concernant les animateurs et/ou sauveteurs embauchés ainsi qu'un rapport d'inventaire complet sur le matériel informatique, les produits ménagers, les jeux, le matériel de la piscine, le matériel d'art, les meubles et accessoires et autres ainsi qu'une liste prioritaire des achats pour la prochaine saison.

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 JANVIER 2013

- À la page 6 dudit rapport, point n° 9 – Éléments à considérer : il est fortement recommandé par Mmes Bédard et Comeau, d'installer dans les salles de bains, des distributeurs de papier à main et papier hygiénique à la hauteur des enfants – M. Hémond mentionne que cela sera fait avant l'ouverture de la prochaine saison.
- À la page 7 dudit rapport, point n° 10 – Piscine : il est considéré primordial et urgent de procéder à l'achat de gilets de sauvetage - M. Hémond donne son accord de procéder aux dits achats pour des raisons de sécurité.
- Il est également demandé de faire réparer le disjoncteur de la cuisine et du bar car il arrive régulièrement que, lors de l'arrivée des moniteurs, les réfrigérateurs ne fonctionnent pas et occasionnent des pertes de nourriture et friandises glacées destinées aux enfants.

Fin de la présentation à 20h08

029-2013 - Ajournement

Il est proposé, à 20h10, par Mme Francine Labelle Girard, appuyée par Mme Lisette Fréchette, et résolu unanimement de procéder à un ajournement et de demander l'évacuation des citoyens présents dans la salle.

030-2013 - Reprise de la séance d'ajournement

Il est proposé, à 20h35, par Mme Lisette Fréchette, appuyée par M. Jean-Guy Dionne, et résolu unanimement de procéder à la réouverture de la présente séance extraordinaire.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

031-2013 - Il est proposé par M. Bernard Laroche, appuyé par M. Germain Ducharme, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

032-2013 - Il est proposé par M. Bernard Laroche, appuyé par M. Jean-Guy Dionne, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance régulière tenue le 4 décembre 2012 soit adopté.

033-2013 - Il est proposé par M. Germain Ducharme, appuyé par M. Michel Plourde, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 12 décembre 2012 soit adopté.

034-2013 - Il est proposé par M. Bernard Laroche, appuyé par Mme Lisette Fréchette, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue à 19h00 le 20 décembre 2012 soit adopté.

035-2013 - Il est proposé par M. Michel Plourde, appuyé par M. Germain Ducharme, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue à 21h45 le 20 décembre 2012 soit adopté.

036-2013 - Il est proposé par M. Bernard Laroche, appuyé par M. Jean-Guy Dionne, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance régulière tenue le 7 janvier 2013, en y apportant la correction suivante à la page 177 dans la période du public, remplacer le nom de l'intervenant « *André Landry* » pour « André Patry ».

ADMINISTRATION

0037-2013 - Implantation d'un conseil sans papier

ATTENDU QUE l'usage d'une panoplie de document papier pour la tenue des séances du conseil, informations aux élus, comité d'urbanisme, atelier de travail, et autres, est maintenant d'usage peu fréquent avec la toute nouvelle technologie mise à notre disposition;

ATTENDU QUE l'implantation du « sans papier » à la ville permettrait une économie de temps précieux et d'argent, faciliterait une meilleure communication entre tous les départements administratifs, tant interne qu'externe, permettrait de dégager et d'utiliser nos ressources humaines à d'autres tâches et que ce projet contribuerait au développement durable.

ATTENDU QUE pour ce faire, l'acquisition de sept (7) ordinateurs portables et licences sont requis;

ATTENDU QUE des crédits budgétaires d'au plus 5 000 \$ sont requis et que les fonds sont disponibles dans le fonds réservé du développement durable, résolution 2359-2012;

Il est proposé par M. Jean-Guy Dionne, appuyé par M. Bernard Laroche et résolu unanimement de mandater M. Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier intérimaire, à procéder à l'acquisition par soumissions de sept (7) portables et licences à l'usage des élus, à être préalablement autorisé par le conseil municipal.

0038-2013 - Demande d'aide financière – Tournoi de Hockey Connie Dion

ATTENDU la 22^{ième} édition du tournoi provincial de hockey «Connie Dion» du 27 janvier au 17 février 2013, lequel regroupe les catégories Junior, Bantam et Midget dans les classes A et B de différentes régions du Québec ;

ATTENDU QUE la ville de Danville compte 39 participants inscrits à ce tournoi;

ATTENDU la demande de commandite reçue le 10 janvier 2013;

Il est proposé par Mme Lisette Fréchette, appuyée par M. Bernard Laroche, et résolu unanimement de participer à une commandite pour une somme de 200.00 \$.

GESTION DE PERSONNEL

0039-2013 - Convention collective des employés syndiqués (lettre d'entente no. 2 – amendée)

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à un réaménagement de l'horaire des heures de travail pour le personnel «bureau» visé par l'article 10 c.3) aux fins de mieux couvrir la période de service à la clientèle;

ATTENDU QUE d'un commun accord, le Syndicat des employés municipaux de l'Estrie (CSD) et la ville de Danville conviennent de modifier la répartition des heures quotidiennes de travail de l'article 10 c.3) ainsi:

Les heures quotidiennes de travail se répartissent de la façon suivante:

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 JANVIER 2013

- de huit heures trente (08h30) à midi (12h00)
- de treize heures trente (13h30) à seize heures trente (16h30)
- du lundi au vendredi

ET

- de huit heures trente (08h30) à onze heures trente (11h30)
- de treize heures (13h00) à seize heures trente (16h30)
- du lundi au vendredi

En alternance entre les employés de bureau par ordre d'ancienneté.

Il est proposé par M. Bernard Laroche, appuyé par M. Jean-Guy Dionne, et résolu unanimement d'accepter la présente lettre d'entente laquelle entrera en vigueur sur réception des signataires autorisés de chaque parties.

QUE la présente résolution abroge la résolution n° 0024-2013.

040-2013 - Création d'un poste cadre d'un(e) directeur(trice) général(e) adjoin(e) et secrétaire-trésorier(ère) adjoint(e)

Il est proposé par Mme Lisette Fréchette, appuyée par M. Germain Ducharme, et résolu unanimement de mandater M. Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier intérimaire, à procéder à la création dudit poste par descriptions de tâches.

041-2013 - Création d'un poste cadre d'un(e) directeur(trice) des travaux publics

Il est proposé par Mme Francine Labelle Girard, appuyée par M. Michel Plourde, et résolu majoritairement sur demande du vote, de mandater M. Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier intérimaire, à procéder à la création dudit poste par descriptions de tâches. Messieurs Germain Ducharme et Bernard Laroche votent contre.

042-2013 - Création d'un poste cadre d'un(e) directeur(trice) des loisirs et chargé(e) de projets

Il est proposé par M. Bernard Laroche, appuyé par M. Jean-Guy Dionne, et résolu unanimement de mandater M. Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier intérimaire, à procéder à la création dudit poste par descriptions de tâches.

043-2013 - Embauche d'un technicien en urbanisme

Il est proposé par Mme Lisette Fréchette, appuyée par M. Bernard Laroche, et résolu unanimement d'engager M. Oumar Dia de Longueuil pour agir à titre de responsable et technicien en urbanisme pour combler le poste vacant.

- Mandat : Responsable du Service de l'urbanisme. Ses tâches et responsabilités sont celles principalement publiées lors de l'affichage de ce poste.
- Début de l'emploi : 15 janvier 2013;
- Horaire de travail : 35 heures/semaine, 5 jours/semaine, avec horaire variable du lundi au vendredi, généralement de 08 :30 heures à 16 :30 heures;

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 JANVIER 2013

- Rémunération pour les cinq premiers mois : 38 000,00 \$/annuel, soit 730,77 \$/semaine ou 20,88 \$/heure;
- Rémunération après 5 mois : 45 000,00 \$/annuel, soit 865,39 \$/semaine ou 24,73 \$/heure;
- Temps requis fait au-delà de cet horaire à la demande de son supérieur immédiat (séance, comité etc.) : inclus dans la rémunération ici-haut;
- Vacances : plan de vacances selon les normes du travail avec possibilité de révision ultérieure par le conseil;
- Jours fériés : même que la convention collective des employés syndiqués (CSD).
- Frais de déplacement dans le cadre du travail : selon la politique actuelle établie par la ville;
- Allocation de déménagement : jusqu'à concurrence de 1 500 \$ sur présentation de factures. Advenant un départ de l'employée avant une période de 2 ans, l'employé devra rembourser au prorata, à la ville, la période vacante (restante) du contrat de travail;
- Reconduction de cette entente après une période de deux ans et renouvelable tacitement pour la même période, à moins d'un avis préalable par écrit de l'une des parties.
- QUE la présente résolution constitue le contrat de travail entre les parties.

SERVICE DES INCENDIES DE DANVILLE

044-2013 - Présentation et création d'un poste cadre de préventionniste

Il est proposé par M. Germain Ducharme, appuyé par M. Bernard Laroche, et résolu unanimement de mandater M. Alain Roy, directeur du Service des incendies de Danville, à procéder à l'affichage, à l'interne, d'un poste de préventionniste à temps plein et dont la formation du candidat retenu sera défrayée par la ville conditionnellement à ce que ce candidat consacre un minimum de cinq (5) de services à la ville de Danville et dont le remboursement des coûts de formation se fera dans la cinquième année de service. Au préalable, une description des tâches devra être présentée au conseil municipal.

HYGIÈNE DU MILIEU

Gestion des cours d'eau – Travaux ruisseau Landry – Avis de motion

Avis de motion est donné par M. Germain Ducharme, que lors d'une séance ultérieure, il sera présenté un projet de règlement aux fins d'imposer une taxe de cours d'eau aux bénéficiaires des travaux relativement au cours d'eau «Landry ».

Qu'une dispense de lecture pourra être faite pour ce règlement conformément à l'article 356 de la Loi des cités et villes du Québec.

045-2013 - Équipement de sécurité – Soumission Acklands Grainger Inc.

ATTENDU QUE cet équipement est requis pour respecter les normes de sécurité de notre personnel conformément aux exigences de la CSST ;

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 JANVIER 2013

Il est proposé par M. Jean-Guy Dionne, appuyé par M. Germain Ducharme, et résolu unanimement d'accepter la soumission reçue et d'accorder le contrat d'achat à Acklands Grainger inc. pour le prix de 2,792.01 \$, taxes incluses, selon l'offre présentée.

046-2013 – Centre de ceuillette de Danville – Approbation de l'esquisse (panneau 8' X 16')

Suite à la présentation de l'esquisse, il est proposé par Mme Francine Labelle Girard, appuyée par Mme Lisette Fréchette, et résolu unanimement de présenter une demande au concepteur, à l'effet que celui-ci propose d'autres choix puisque l'esquisse présentée n'est pas représentative et que le choix du montage photo laisse perplexe. De même, que le certificat produit par le MDDEP nous soit produit pour l'opération dudit écocentre.

VARIA

047-2013 - Déblayage des trottoirs

ATTENDU QUE les coûts de déneigement sont onéreux à la ville;

ATTENDU QUE la ville doit prioriser les endroits de circulation dense pour dégager les trottoirs et les endroits de circulation menant aux zones scolaires;

IL est proposé par M. Michel Plourde, appuyé par M. Germain Ducharme, et résolu unanimement que la ville se limite aux dégagements de la neige et aux déglaçages des tronçons de trottoirs suivants :

- Route 116 Est, côté pair, à partir de l'intersection de la rue Daniel-Johnson jusqu'à la fin du tronçon en direction de Kingsey-Falls;
- Rue Daniel-Johnson, sans exception, de chaque côté de la route 116;
- Rue du Collège, côté impair;
- Rue Grove, côté pair, à partir de la rue Water jusqu'à l'intersection de la rue Maple Grove;
- Rue Grove, côté pair au « Carré », *i.e.* entre les rues Water et Prince-Albert;
- Rue du Carmel, côté impair, dans son entier;
- Rue du Dépôt, dans son entier;
- Rue Water, côté pair, dans son entier;
- Rue Water, côté impair, dans son entier;
- Rue Mgr. Thibault, côté pair, dans son entier;

Tous les autres tronçons de la ville, non explicitement listés ci-haut ne seront ni déneigés, ni déglacés.

048-2013 - Grant Thorton – Date à déterminer

Il est proposé par M. Michel Plourde, appuyé par Mme Francine Labelle Girard, et résolu unanimement de soumettre à Grant Thorton, les dates du mardi 12 février ou le lundi 18 février 2013 afin de cédule la rencontre.

Charte Danville Times – Dissolution

Après discussion, ce sujet est reporté à une séance ultérieure pour fins de vérification.

049-2013 - Route 116 – Prolongement jusqu'aux condos industriels

Il est proposé par M. Michel Plourde, appuyé par M. Jean-Guy Dionne, et résolu unanimement de proposer à la firme *LVM* de Drummondville, de poursuivre son mandat et d'effectuer les travaux de sondage. Advenant le refus de ladite firme, il est suggéré de faire appel à la firme *EXP*.

Bâtiment coin des rues Daniel-Johnson & Grove – À titre informatif

M. Michel Plourde nous mentionne que M. Jean Couture de la firme *EXP* n'a pas reçu copie de la résolution du 4 décembre 2012 et qu'il serait approprié de la lui transmettre.

050-2013 - Pacte rural – Surface multifonctionnelle

Il est proposé par Mme Francine Labelle Girard, appuyée par M. Michel Plourde, et résolu unanimement de rédiger ledit projet et de donner mandat à la firme *Urbanex A/S M. Yves Gaillardetz*, géographe, afin de préparer les plans et devis et ainsi pouvoir déposer la demande de subvention avant le 31 décembre 2013.

Période de questions du public

LEVÉE ET/OU L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

051-2013 - Il est proposé à 23h30, par M. Bernard Laroche, que la présente séance soit levée.

X _____
M. Jacques Hémond, maire

X _____
M. Bertrand Fréchette, directeur général
et secrétaire-trésorier intérimaire

Je, Jacques Hémond, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.